



Site Natura 2000 en mer « Plateau de Rochebonne » (SIC)

Compte-rendu du 1^{er} Groupe de travail « Usages » du 24 février 2010, salle du comité local des pêches des Sables d'Olonne

Réf. : HC/JJ/3b-2011

De : Jérôme Jourdain
Tél : 02.51.22.31.57
Mail : jjourdain@comite-peches.fr

Ordre du jour :

- Rappel de la démarche Natura 2000,
- Présentation des objectifs du groupe de travail « Usages »,
- Présentation des usages et activités identifiés sur le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne*,
- Présentation des données existantes,
- Proposition et validation des méthodes de collecte de données à mettre en place,
- Présentation des calendriers.

Début de la réunion : 14h15.

Le chargé de mission Natura 2000 en mer accueille les participants en les remerciant d'avoir répondu présent à l'invitation, et propose de commencer la réunion par un tour de table (cf. liste des présents/absents/excusés *in fine*).

Jérôme Jourdain, chargé de mission Natura 2000 *Plateau de Rochebonne* au Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEEM), démarre la séance en rappelant la mise en place du réseau Natura 2000 et de ses objectifs qui sont de favoriser le maintien d'un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. Il rappelle que le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* a été désigné au titre de la directive européenne « Habitats, Faune et Flore » pour la présence de l'habitat Récif et de deux espèces de mammifères marins : le Marsouin commun et le Grand Dauphin.

Muriel Chevrier, chargée de mission Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Poitou-Charentes, précise que le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne* est intégralement inclus dans le site Natura 2000 *Pertuis Charentais/Plateau de Rochebonne* désigné au titre de la directive européenne « Oiseaux ». Ce site n'a pas encore d'opérateur.

1

Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Art. L.912-1 et s. du Code rural et de la pêche maritime • SIRET : 77569173600844 • Code NAF : 9412 Z
134, Avenue de Malakoff - 75116 Paris • Tel. : + 33(0)1 72 71 18 00 • Mél : cnpmem@comite-peches.fr

Elle précise que le Document d'Objectifs (DOCOB) du site *Plateau de Rochebonne* prendra en compte les habitats et espèces d'intérêt communautaire de la directive « Habitats, Faune et Flore ». Toutefois, les actions définies dans le document d'objectifs de ce site devront être compatibles avec les objectifs de conservation du site désigné au titre de la directive Oiseaux et inversement.

Perrine Ducloy, chargé de mission pêche/environnement au CNPMEM, indique qu'en ce qui concerne le Grand Dauphin, c'est l'habitat de l'espèce qui a également permis de désigner le site *Plateau de Rochebonne*, et non pas seulement l'espèce en elle-même. Seuls deux sites en France ont été désignés ainsi.

Jérôme Jourdain rappelle ensuite que la démarche Natura 2000 nécessite la réalisation d'un état des lieux écologique du site et un état des lieux des usages, et que le croisement de ces données permettra l'identification des enjeux de conservation et donc la définition des objectifs de gestion durable. Il rappelle que l'état des lieux écologique du site est réalisé par le bureau d'étude Créocéan de La Rochelle dans le cadre du marché national « *Cartographie des habitats Natura 2000* » lancé par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP). Des prospections ont déjà eu lieu en 2010 et se poursuivront en 2011 sur le *Plateau de Rochebonne*.

En attendant les résultats du bureau d'étude, on se concentre donc sur l'état des lieux des activités. Jérôme Jourdain replace ensuite le groupe de travail « Usages » dans le contexte de la démarche Natura 2000 : nous sommes au tout début de l'élaboration de l'état initial du site, ce groupe de travail sera ensuite suivi de deux autres groupes de travail sur les thématiques « Patrimoine naturel » et « Gestion du site ».

Il est indispensable d'appréhender l'ensemble des usages sur la zone et de pouvoir répondre aux questions élémentaires telles que qui, quand, où et comment. L'objectif de ce groupe de travail « Usages » est donc de contribuer à la réalisation de cet état des lieux en participant à la construction des protocoles d'enquête et d'inventaire et en communiquant sur les données disponibles. Ce diagnostic socio-économique contribuera à l'identification des enjeux de conservation et réflexion sur les mesures de gestion du site.

Jérôme Jourdain présente ensuite les usages identifiés comme étant pratiqués sur le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* ainsi que dans sa périphérie directe. Il rappelle également les principaux représentants de ces activités, membres du COPIL.

En ce qui concerne les activités de défense, **Muriel Chevrier** précise que malgré le peu de données disponibles et leur difficulté d'accessibilité, il est nécessaire de prendre en compte ces activités au même titre que les autres usages.

- **Les transports maritimes :**

Le Grand Port Maritime de la Rochelle possède des données locales sur les suivis environnementaux des activités du port, notamment les travaux d'immersion des boues portuaires. Avec Armateurs de France, ils peuvent identifier les principales voies de navigations aux alentours du site.

José Jouneau, Président du Comité Régional des Pêches des Pays de la Loire, du Comité Local des Pêches des Sables d'Olonne et ancien marin pêcheur, mentionne le fait qu'il existe bien du trafic

maritime à l'intérieur du triangle - notamment au nord de ce dernier - délimitant le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne*.

Sous proposition de **Patrick Kerverdo**, représentant d'Armateurs de France, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvegarde de l'Atlantique (CROSSA) d'Etel peut fournir des données sur l'intensité de fréquentation de ces voies de navigation ainsi que leur répartition spatiale de manière agrégée.

Jacques Lebrevelec, Directeur de la Division Mer et Littoral (DML) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Vendée, prend note de cette proposition en vue de mettre en relation le chargé de mission du site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne* avec le CROSSA Etel.

Patrick Kerverdo indique que des données peuvent être collectées via les AIS (Système d'Identification Automatique) des navires. Il propose également au chargé de mission de contacter directement les pilotes de navires via les stations de pilotage telles que La Rochelle.

Jérôme Jourdain conclut que la caractérisation de l'activité « Transports maritimes » va s'élaborer principalement par les données issues du CROSSA Etel et, des principaux chiffres délivrés par les ports maritimes de Nantes, de La Rochelle et de Bordeaux.

- **La navigation de plaisance :**

L'Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN) peut fournir des informations sur les clubs des différents départements pouvant être concernés par le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne*. De même, les Comités Départementaux du Tourisme (Loire-Atlantique, Vendée et Charente Maritime) peuvent fournir des données sur la plaisance (études de fréquentation, nombre d'anneaux dans les ports de plaisance, etc.). Ces derniers n'ont pas encore été contactés.

Selon les premières prises de contacts avec les usagers concernés par cette activité, **Jérôme Jourdain** indique que cette dernière est très peu pratiquée sur le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne*. La navigation est naturellement limitée vu que le site est éloigné de la côte (35 miles nautiques au plus près) et que les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables à la pratique de ce type d'activité.

D'ailleurs, il suffit de lire la carte marine du SHOM pour se rendre compte que l'ensemble du *Plateau de Rochebonne* est classé en « zone à éviter ».

Muriel Chevrier indique que des données peuvent se trouver dans les archives des anciens services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE).

Tiphaine Rivière de la mission d'étude du Parc Naturel Marin *Estuaire de la Gironde/Pertuis Charentais*, mentionne le fait qu'il existe une étude sur les trajets réalisés par les plaisanciers lors de leurs sorties. Cette étude de l'université de La Rochelle reste toutefois côtière (intra-Pertuis) et ne sera ainsi sûrement pas utile pour le *Plateau de Rochebonne*.

Jérôme Jourdain conclut que la caractérisation de l'activité « navigation de plaisance » va s'élaborer via les données des différentes études issues du travail de bibliographie et, par la rencontre de personnes dites « ressources », c'est-à-dire ayant une bonne connaissance de la pratique à l'échelle locale.

- **La pêche maritime récréative :**

Jérôme Jourdain précise qu'il a été choisi de ne pas intégrer la pratique de la chasse sous-marine dans le terme « pêche maritime récréative » afin de la traiter à part entière.

Il explique que la pêche maritime récréative est limitée sur le site du *Plateau de Rochebonne* pour les mêmes raisons que la navigation de plaisance (distance à la côte et conditions météorologiques).

Les représentants de cette activité - Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM) et Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) - précisent que peu de pêcheurs plaisanciers s'aventurent à une telle distance de la côte. Beaucoup d'entre eux sont des retraités évoluant dans les limites « côtières ». Pour les quelques personnes se rendant sur le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne*, ces structures ont déjà communiqué au chargé de mission les personnes dites « ressources ». **Guy Perrette**, Président du Comité Vendéen de la FNPPSF, précise qu'il n'a pour connaissance qu'une seule personne allant dans le secteur du *Plateau de Rochebonne*.

Tiphaine Rivière ajoute qu'elle aussi peut fournir des données « personnes ressources » puisque la thématique « pêche maritime récréative » a été abordée dans le cadre de la mission d'étude du Parc Naturel Marin. Elle indique également que les principaux ports pouvant être concernés pour cette activité sur le site sont Jard sur Mer, La Tranche sur Mer et St Denis d'Oléron.

Jérôme Jourdain conclut que la caractérisation de l'activité «pêche maritime récréative» va s'élaborer par un travail bibliographique et d'entretien avec des personnes « ressources ».

Perrine Ducloy émet la possibilité de mettre en place un questionnaire à destination des pêcheurs non adhérents d'association ou de clubs de pêche afin de cibler l'ensemble des pratiquants potentiels du site. Ces questionnaires pourraient être diffusés dans les lieux fréquentés habituellement par les pêcheurs plaisanciers, c'est-à-dire les coopératives maritimes, les magasins de fournitures, etc.

↳ **Calendrier prévisionnel Transports maritimes/Navigation de plaisance/Pêche maritime récréative :**

Des entretiens préliminaires avec les principaux représentants de ces trois activités ont déjà été réalisés par le chargé de mission. Ces activités étant les moins pratiquées en termes de nombre de pratiquants et de fréquentation sur le site *Plateau de Rochebonne*, les caractérisations socio-économiques de ces activités peuvent être traitées plus rapidement.

Ainsi ce travail va commencer dès le mois de mars 2011 et une première version de ces trois diagnostics sera présentée au membre du groupe de travail « Usages » au mois de juin ou juillet 2011. Concernant la pêche récréative, les membres du groupe de travail souhaitent que l'enquête puisse être prolongée jusqu'en septembre afin de prendre en compte la saison estivale.

- **La plongée et la chasse sous marine**

Jérôme Jourdain présente les principales sources de données existantes concernant les activités de plongée et de chasse sous-marine. Ces deux activités ont volontairement été regroupées puisqu'elles ciblent de manière générale des pratiquants de bons niveaux (sachant évoluer dans des conditions difficiles et sur des sites éloignés des côtes) qui sont pour la majorité adhérents de clubs de plongée et/ou de chasse sous-marine.

Le site *Plateau de Rochebonne* est un site reconnu dans le milieu de la plongée pour la richesse de sa biodiversité. C'est également un haut spot de chasse, où les records de « grosses prises » (gros reproducteurs, parfois des espèces rares) s'illustrent sur le web.

Jérôme Jourdain précise alors qu'il est nécessaire de définir la fréquentation et de caractériser ces deux pratiques sur le site Natura 2000 puisqu'en dehors des clubs, ces pratiques ne sont pas organisées. Il propose alors de mettre en place plusieurs méthodologies de collecte de données :

- La première consiste à mettre en place un questionnaire à destination des clubs adhérents de la FFESSM (avec lettre de recommandation de cette dernière) dont le but est de cibler et de caractériser leur(s) potentielle(s) activité(s) sur le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne*.

Le chargé de mission Natura 2000 présente les composantes du questionnaire et la grille de fréquentation des sites de plongée.

Tiphaine Rivière indique que les stagiaires de la mission du Parc Naturel Marin *Estuaire de la Gironde/Pertuis Charentais* ont élaboré une étude similaire, notamment sur la présentation des clubs et de leurs activités. Les stagiaires ont également sollicité Patrice Blaise, du Comité Départemental Charente-Maritime de la FFESSM, afin d'obtenir une note de recommandation pour la réalisation de ces enquêtes. Ces dernières vont être expédiées au début de mois de mars 2011 pour avoir des réponses fin mars/début avril 2011. Tiphaine Rivière s'inquiète du fait que les deux démarches de mise en œuvre d'enquête auprès des mêmes clubs limitent réciproquement le taux de réponse de ces derniers.

Jacques Lebrevelec précise qu'il est nécessaire de différencier auprès des acteurs la démarche Natura 2000 en mer du futur périmètre du Parc Naturel Marin *Estuaire de la Gironde/Pertuis Charentais*.

Tiphaine Rivière ajoute que la limite ouest du périmètre de la mission d'étude du PNM inclue la totalité du *Plateau de Rochebonne*. Elle propose d'associer à leur enquête une question permettant de savoir si oui ou non le club pratique une activité sur le *Plateau de Rochebonne*. Les résultats de cette enquête devant parvenir fin mars/début avril 2011, la mission d'étude PNM pourrait alors transmettre les noms des clubs ayant répondu positivement à cette question.

Perrine Ducloy et **Jérôme Jourdain** indiquent que la démarche de collecte de données auprès des clubs doit cependant débuter assez rapidement pour respecter le calendrier fixé pour l'élaboration du DOCOB.

Des réflexions sont à mener entre le chargé de mission Natura 2000 et la mission d'étude du PNM.

Muriel Chevrier demande s'il est possible d'inclure une question sur les macro-déchets aux observations environnementales du questionnaire.

Fanny Brivoal, chargée de mission pêche/environnement au Comité Régional des Pêches des Pays de la Loire, explique que cela peut orienter les réponses lors de l'entretien et qu'il ne faut pas cibler les réponses attendues.

Tiphaine Rivière invite le chargé de mission à contacter l'association *Chasse sous-marine passion* qui peut avoir des données sur ces deux activités, ainsi que la Fédération Nationale d'apnée.

Anne-Laure Barillé, directrice de BioLittoral (start-up de l'université de Nantes), participant aux investigations du marché national « *Cartographie des habitats Natura 2000* » (dont fait partie le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne*) lancé par l'AAMP, indique qu'elle peut fournir au chargé de mission Natura 2000 des contacts de personnes « ressources » exerçant une activité sur le *Plateau de Rochebonne*. Elle précise également qu'il est nécessaire de faire un point sur les clubs non adhérents de la FFESSM : quelle est leur proportion ?

Elle conseille au chargé de mission Natura 2000 de contacter par téléphone ces différents clubs à partir d'un recensement à l'échelle départementale (site internet, pages jaunes) pour savoir si oui ou non les clubs pratiquent une activité sur le *Plateau de Rochebonne*. C'est ensuite que le questionnaire pourra être lancé.

- La seconde méthodologie proposée par le chargé de mission Natura 2000, est de mettre parallèlement en place un suivi *in situ* de la fréquentation du site *Plateau de Rochebonne* par les embarcations de plongeurs, chasseurs sous-marins et autres (navire de plaisance, pêche récréative, etc.). Le but de ce suivi est de limiter les biais du questionnaire et d'enrichir le diagnostic socio-économique par des données de fréquentation du site.

Jérôme Jourdain invite alors **Fanny Brivoal** à expliquer brièvement la mise en place de ce suivi sur le site Natura 2000 *Plateau du Four* (44) dont le CRPMEM Pays de la Loire est opérateur.

Elle explique que ce suivi s'est réalisé via l'implication de quelques usagers présents régulièrement sur le site, dont des professionnels, qui ont rempli des fiches d'observations réalisées et distribuées par le chargé de mission Natura 2000 *Plateau du Four*.

Jérôme Jourdain explique que ce suivi de fréquentation peut être adapté au site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* bien que les activités et les enjeux n'y soient pas les mêmes. Il est nécessaire de s'appuyer sur les autres expériences Natura 2000 en mer telle que le *Plateau du Four* et *Roches de Penmarc'h* (29), sites dont on peut d'ores et déjà avoir un premier retour. Jérôme Jourdain sollicite ainsi les différents usagers se rendant régulièrement sur le site *Plateau de Rochebonne* à se manifester pour mettre en place ce suivi.

- Enfin, il peut être envisagé de mettre en place des enquêtes de terrain (via des questionnaires) dans les principaux ports concernés (port de départ des embarcations), afin d'affiner l'ensemble des données collectées par les autres méthodes. Cette enquête peut également intégrer des questions sur les activités « pêche maritime récréative » et « navigation de plaisance ».

Comme pour les autres activités, **Jérôme Jourdain** invite les membres du groupe de travail « Usages » à lui fournir des contacts de personnes « ressources » dont ils peuvent avoir connaissance.

↳ Calendrier prévisionnel Plongée et chasse sous-marine :

Des entretiens préliminaires ont déjà été réalisés par le chargé de mission Natura 2000 avec les principaux représentants de ces activités.

Les questionnaires seront adressés dès le mois de mars après avoir ciblé plus précisément les clubs concernés.

L'étude de fréquentation du site *Plateau de Rochebonne* se déroulera sur la période estivale, de mai à septembre. **Perrine Ducloy** précise que ce calendrier est prévisionnel et qu'en fonction des premiers retours des clubs, la période de suivi pourra être adaptée. Elle indique également que la restitution prévue au mois de septembre pourra être complétée par la suite.

- La pêche maritime professionnelle

Jérôme Jourdain présente les principales sources de données existantes concernant les activités de pêche professionnelle.

Les représentations spatiales des différents métiers de pêche restent encore limitées voire inexistantes à l'échelle du site Natura 2000. Il existe néanmoins un principal référent au niveau national en termes de suivi et d'analyse des pêches professionnelles : l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), qui a développé un Système d'Information Halieutique (SIH).

Pour cela, l'Ifremer a signé une convention « Statistiques de pêche » avec la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) qui lui permet d'accéder aux données déclaratives et administratives des pêches :

- Les données déclaratives sont les données issues des log-books (pour les navires de plus de 10 mètres) et des fiches de pêche (pour les moins de 10 mètres). Elles permettent de disposer d'informations unitaires par navire et par sortie en mer (engin de pêche, secteur, effort de pêche, prises par espèces),
- Les données administratives concernent principalement les données VMS (Vessel Monitoring System) pour les navires de plus de 15 mètres. Ces données sont traitées et agrégées à l'échelle des rectangles statistiques CIEM pour améliorer la spatialisation de l'information halieutique.

Ces informations sont publiques et peuvent être téléchargées directement sur le site internet du SIH Ifremer (www.ifremer.fr/sih/). Mais ces données ne sont pas adaptées à l'échelle du site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* qui couvre seulement 97 km².

Il est pourtant possible d'extraire ces mêmes données à l'échelle du *Plateau de Rochebonne* mais, ces données appartenant à la DPMA, une convention doit être signée pour y avoir accès, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Certaines données peuvent également être collectées auprès des différents représentants de la pêche professionnelle dont les comités des pêches (locaux, régionaux et national) et les organisations de producteurs.

Les administrations d'Etat, notamment les DIRM et les DDTM, réalisent chaque année des monographies des activités de pêche professionnelle qu'il est intéressant d'étudier.

Il y a un besoin réel et urgent de spatialiser les zones de pêche et de mieux connaître les pratiques sur le site *Plateau de Rochebonne*, d'autant plus que cette activité représente le principal usage exercé sur la zone.

L'objectif global du diagnostic socio-économique est de spatialiser et de caractériser les zones de pêche des professionnels dans la zone Natura 2000, afin d'être en mesure de répondre aux questions élémentaires :

- Comment ? Quels sont les engins utilisés, et plus globalement quel est l'effort de pêche produit ?
- Quoi ? Quelles sont les principales espèces pêchées ?
- Où ? Quelles sont les zones de pêche ?
- Quand ? A quelles périodes ces métiers sont pratiqués ?
- Combien ? Combien de navires pratiquent tel métier dans telle zone et avec quelle fréquence ? Nombre de jours de mer ?

Le chargé de mission Natura 2000 propose alors de mettre en place un questionnaire à destination des pêcheurs professionnels directement concernés par le site. Il explique que le premier travail consiste à inventorier et localiser les activités de pêche présentes dans la zone Natura 2000. Le site du *Plateau de Rochebonne* étant localisé au centre du golfe de Gascogne, les flottilles de pêches présentes sur place peuvent se caractériser par une grande polyvalence des navires ainsi que par des origines portuaires différentes : ensemble des ports des façades maritimes françaises (Atlantique et Manche/Mer du Nord) et étrangères (Espagne, Belgique).

Dans cette optique, un diagnostic préliminaire est en cours depuis début février 2011 par le biais d'un courrier envoyé à l'ensemble des comités locaux et régionaux des pêches de la façade Atlantique. Les premiers résultats permettent d'identifier les navires ayant une potentielle activité sur le site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne*.

Jérôme Jourdain présente alors le questionnaire élaboré afin de réaliser les entretiens avec les patrons pêcheurs.

José Jouneau demande au chargé de mission Natura 2000 ce que signifie le terme « espèces annexes capturées ». Il est répondu qu'il correspond aux espèces capturées hors la principale d'entre elles qui détermine le métier pratiqué. Pour une meilleure compréhension, une modification sera apportée au questionnaire : ce terme « espèces annexes capturées » sera remplacé par le terme « captures ».

Hugues Casabonnet, du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), demande pour quelles raisons le périmètre du site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* ne figure pas sur la carte présentée dans le questionnaire. Il ajoute que cela peut constituer un manque d'information et de transparence pour la personne enquêtée.

Il est répondu que ce questionnaire est semi-directif et qu'il ne constitue qu'une base de réflexion pour les entretiens. Ces rencontres seront également l'occasion d'expliquer la démarche Natura 2000 et d'y intégrer les pêcheurs. La délimitation du site sera présentée à part et fera l'objet d'une transparence totale.

L'objectif est de cartographier les activités dans le site et aux alentours, il est donc important que le pêcheur ne se focalise pas sur le site uniquement. Toutefois, la carte insérée actuellement dans le questionnaire est très large et un zoom doit être fait pour ne pas inclure des alentours trop larges.

Muriel Chevrier ajoute qu'il est préférable de ne pas faire figurer la délimitation du site afin de ne pas influencer les représentations spatiales des zones de pêche.

Amélie Boué, responsable du programme FAME de la Ligue de Protection des Oiseaux, demande s'il peut être intégré au questionnaire des observations sur les oiseaux marins.

Perrine Ducloy et **Muriel Chevrier** recadrent le contexte en expliquant que le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* est un site désigné uniquement au titre de la directive européenne « Habitats, Faune et Flore » et que faire un focus spécial sur les oiseaux nuirait à la lisibilité de la démarche. La thématique « observation mammifères marins/oiseaux » sera quand même traitée par le questionnaire puisque les oiseaux peuvent intervenir dans une stratégie de pêche.

↳ Calendrier prévisionnel Pêche maritime professionnelle :

Les diagnostics préliminaires ont déjà été adressés aux différents comités des pêches. Les entretiens seront eux réalisés en fonction des réponses issues de ce diagnostic préliminaire, de mars à juillet 2011.

La restitution du diagnostic socio-économique « pêche maritime professionnelle » est prévue pour le mois de septembre 2011.

- Questions/remarques diverses :

Fanny Brivoal indique que, de manière générale, le calendrier fixé est relativement court pour permettre de réaliser les différents diagnostics socio-économiques du site Natura 2000 *Plateau de Rochebonne* par rapport aux autres sites déjà lancés.

Perrine Ducloy signale que le MNHN mène actuellement un travail au niveau national sur l'évaluation des risques de dégradation des habitats et espèces Natura 2000 par les activités de pêche et leur capacité de résilience suite au passage des engins de pêche.

Hugues Casabonnet, du MNHN, précise alors que le site Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* est un site pilote pour la mise en application de cette méthodologie et, que des prospections y seront menées courant l'année 2011. Afin d'éviter de solliciter plusieurs fois les pêcheurs professionnels, des questions supplémentaires nécessaires à cette étude méthodologique pourront être intégrées au questionnaire pêche professionnelle.

Pour conclure, le chargé de mission Natura 2000 indique que le site internet dédié à Natura 2000 en mer *Plateau de Rochebonne* (<http://plateauderochebonne.n2000.fr>) sera effectif la première quinzaine de mars 2011. Il explique que ce site internet servira de plate-forme d'échange et de mise à disposition des différents documents.

Fin de la réunion : 16h45

Liste des présents/absents/excusés :

Prénom NOM	Structure	Fonction	Emargement
Administration d'Etat et organismes publics			
Alde GRANPIERRE	DDTM 17	Représentant	<i>Excusé</i>
Michèle JOSSIER	DDTM 85	Chargée de mission "Biodiversité"	<i>Excusée</i>
Jacques LEBREVELEC	DDTM 85	Délégué à la Mer et au Littoral	Présent
Delphine LEGUERRIER	DIRM Atlantique-Manche Ouest		<i>Excusée</i>
Eric DECHAVAGNE	DIRM Sud Atlantique		<i>Excusé</i>
Kristell SIRET JOLIVE	DML 17		<i>Absente</i>
Pascal NAULLEAU	DML 85	Chargé de mission environnement marin	Présent
Françoise GUIMAS	DREAL Pays de la Loire	Chargée de Mission N2000	Présente
Muriel CHEVRIER	DREAL Poitou-Charentes	Chargée de Mission N2000	Présente
Jean-Pierre LEAUTE	Ifremer	Représentant Station La Rochelle	<i>Absent</i>
Tiphaine RIVIERE	Mission d'étude PNM Pertuis Gironde	Chargé de mission	Présente
Hugues CASABONNET	MNHN	Service Patrimoine Naturel	Présent
Michel BOUTET	Préfecture maritime de l'Atlantique	Représentant AEM	<i>Excusé</i>
Corinne SINGER	Préfecture de Charente-Maritime		<i>Absente</i>
Eric CAGNEAUX	Préfecture de la Vendée	Chargée de mission N2000	<i>Absent</i>
Collectivités territoriales			
	Association des maires de Charente-Maritime		<i>Absent</i>
Louis GUEDON	Association des maires de Vendée	Député-maire des Sables d'Olonne	Présent
Philippe DEVELENCE	Conseil Général de Charente-Maritime	Chargé de mission	<i>Excusé</i>
Isabelle FEURPRIEUR	Conseil Régional des Pays de la Loire		<i>Excusée</i>
Anne-Sophie CHAPLAIN	Conseil Régional des Pays de la Loire	Chargée de mission Biodiversité	<i>Excusée</i>
	Conseil Régional Poitou-Charentes		<i>Absent</i>
Socio-professionnels			
Patrick KERVERDO	Armateur de France	Représentant	Présent
	CLPMEM Aquitaine		<i>Excusé</i>
Eric Guilbert	CLPMEM Marennes-Oléron	Vice-président	<i>Excusé</i>
Alexandre LE BRUN	CLPMEM La Turballe	Secrétaire Général	<i>Excusé</i>
Daniel LE GALL	CLPMEM Le Croisic	Président	Présent
José JOUNEAU	CLPMEM Les Sables d'Olonne	Président	Présent
	CRPMEM Pays de la Loire	Président	
Olivier LE NEZET	CLPMEM Lorient/Etel	Président	<i>Excusé</i>
Claude HERBRETEAU	CLPMEM St Gilles Croix de Vie	Président	Présent
Sébastien CHAUVET	CLPMEM Yeu	Secrétaire Général	Présent
Perrine DUCLOY	CNPMEM	Chargée de mission	Présente
Jérôme JOURDAIN	CNPMEM	Chargé de mission N2000	Présent
Francis FAVROUL	CRPMEM Aquitaine	Président	<i>Excusé</i>
Joël BROSSIER	CRPMEM Bretagne	Vice-président	Présent
Fanny BRIVOAL	CRPMEM Pays de la Loire	Chargée de mission	Présent

Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Art. L.912-1 et s. du Code rural et de la pêche maritime • SIRET : 77569173600844 • Code NAF : 9412 Z
134, Avenue de Malakoff - 75116 Paris • Tel. : + 33(0)1 72 71 18 00 • Mél : cnpmem@comite-peches.fr

Michel CROCHET	CRPMEM Poitou-Charentes	Président	Présent
Laurie DURAND	CRPMEM Poitou-Charentes	Chargée de mission	Présente
Michel AUBERT	FFESSM	Trésorier CODEP ESSM 17	Présent
Alain GAZEILLE	FFPM	Président Poitou-Charentes	Présent
Annick DANIS	FNPPSF	Représentante 17	Présente
Guy PERRETTE	FNPPSF	Représentant 85	Présent
Bernard PLISSON	Grand Port Maritime de la Rochelle	Pôle environnement	<i>Absent</i>
Nolwenn GACE RIMAUD	CCR Sud	Chargée de mission à PMA	<i>Excusée</i>
Talchian MURA	UNAN	Représentant 85	Présent
Gérard BRUNEAU	UNAN	Correspondant Aiguillon s/mer	Présent
André DUCHENE	UNAN	Représentant 17	Présent
Anthony HORIN		Patron Pêcheur	Présent
Landry BLANCHARD		Patron Pêcheur	Présent
Thierry ARMAND		Patron Pêcheur	Présent
Dominique RICHARD		Patron Pêcheur	Présent
Associations et experts			
Pascal COUTANT	Aquarium de la Rochelle	Directeur	<i>Excusé</i>
Charlotte NITHARD	Association Robin des Bois	Directrice	<i>Absente</i>
Anne-Laure BARILLE	Bio-Littoral	Directrice	Présente
Iker CASTEGE	Centre de la mer de Biarritz		<i>Absent</i>
Emeline PETTEX	CRMM	Chargée de mission	<i>Excusée</i>
Jean-Pierre BOISNARD	France Nature Environnement		<i>Excusé</i>
	Greenpeace France		<i>Absent</i>
Sylvain LAMARRE	LIENS (Université de La Rochelle)	Directeur	<i>Absent</i>
Amélie BOUE	LPO	Responsable programme FAME	Présente
André BARZIC	LPO	Vice-président LPO Vendée	Présent
Etienne OUVRARD	LPO	Chargé de mission LPO Vendée	Présent
Sandrine DERRIEN	Station Biologique de Concarneau	Chargée de recherche	<i>Excusée</i>
	WWF		<i>Absent</i>